

POUR QUE L'USINE DE LA REDONNE PUISSE OUVRIR SES PORTES

Chers adhérents, chers sympathisants de l'Usine de la Redonne,

Comme vous le savez l'Usine a été confrontée aux inondations du 15 juin 2010 et à un incendie de compteur EDF le 27 janvier 2011.

La commission de sécurité nous impose, entre autres choses, de changer le sens d'ouverture des portes notamment celle de l'entrée du Rez-de-chaussée (AMAP).

Nous avons pensé que le moment était venu de réaliser une porte de qualité, esthétique, en fer martelé et double vitrage, rendant ainsi hommage à l'histoire du lieu.

Pour cela les devis nous amènent à une dépense d'environ 4 000 €. A ce titre nous ouvrons une souscription aux adhérents et aux sympathisants de l'Usine de la Redonne. Nous sollicitons donc auprès de vous une souscription, un don, dont le montant démarre à 10 €.

Nous vous demandons ainsi d'envoyer un chèque du montant que vous aurez choisi, à l'ordre de « l'usine de la Redonne », à l'adresse du trésorier, « chez Antoine ROPHÉ, 36 Bd de la commanderie, 83300 DRAGUIGNAN ».

Si vous souhaitez obtenir un reçu pour ce don merci de noter « Reçu » au dos du chèque.

Merci d'avance. Amicalement.

Les membres du Conseil d'Administration